

Assises de la prévention

Chantier 4 – Synthèse des travaux et Recommandations

1. Point de départ du chantier

- Rappel de la pierre à casser émanant des contributions, des expériences participatives et des interviews.

2. Lors de la journée du 13 mai, deux défis sont pointés :

- Le fait d'arriver à réduire le déséquilibre dans la relation qui sépare les professionnels des jeunes et des familles
- La nécessité de concevoir et de mettre en place des ajustements avec les partenaires qui ne considèrent pas les jeunes ou leurs familles ni comme sujets d'aide ni comme commanditaires de l'action.

Et deux questions ressortent en priorité :

- Comment installer et faire percoler un rapport égalitaire avec le public dans nos actions et dans les actions conjointes ?
- Comment construire à partir de là une complémentarité avec tous les acteurs mobilisés pour les jeunes de 0 à 22 ans ?

3. Journée 1 : Stabilisation de la définition du problème à résoudre au départ de ces deux questions et des actions possibles

a. Quels sont les problèmes pratiques rencontrés ? Et, Quelles sont les causes sur lesquelles il faut agir ?

Les points suivants ont été mis en évidence :

- Il existe des différences entre la logique temporelle des jeunes et celle des services, des professionnels ; eux-mêmes contraints par les appels à projets.
- Les thématiques prioritaires pour les professionnels, pour les « acteurs politiques », les hiérarchies, ne le sont peut-être pas pour les jeunes (décalage entre les attentes et souhaits des uns et des autres).
- Pour certains services, le rôle/la mission incarné(e) par les travailleurs sociaux (parfois lié(e) à des enjeux financiers et/ou à une peur des décisions qui pourraient être prises par ceux-ci) ne permet pas toujours un rapport égalitaire à priori (CPAS, SAJ...), ça ne doit pas pour autant empêcher les pratiques visant à instaurer plus de co-construction, de respect, de mobilisation.
- La participation peut être moins aisée dans des contextes d'aide contrainte. (cela nécessite peut-être une meilleure articulation pour faire vivre cette logique de participation ?)
- Les bénéficiaires des services ne veulent peut-être pas toujours d'un rapport égalitaire, ils viennent parfois chercher une expertise/une solution à un problème qu'ils rencontrent et aimeraient recevoir de la part de professionnels des réponses plus immédiates.
- Les problèmes de mobilité, notamment dans des régions plus rurales, plus isolées et moins bien desservies en transport en commun, génèrent de l'injustice, de l'inéquité entre jeunes, certains ont accès à des démarches participatives, d'autres pas. Certains services investissent

autour du siège social (frein en raison des distances, du temps et des coûts engendrés) ce qui crée des manques ailleurs...

- Il ne faut pas oublier de donner la parole à ceux qui n'ont pas l'habitude de la prendre, sinon, il y a un risque de toujours donner la parole aux mêmes jeunes et d'occulter le point de vue d'autres. (éviter l'écueil d'avoir toujours les mêmes qui prennent la parole)
- Certains jeunes/individus n'ont peut-être pas envie de participer, faut-il les y obliger ?
- Lorsque des jeunes expriment qu'ils n'ont pas d'attentes, faut-il se limiter à ça ?

b. Quelles sont les actions possibles ?

Les actions possibles suivantes ont déjà été relevées :

- L'importance de déjà associer les jeunes au choix de la thématique sur laquelle on va se mettre en projet avec eux, partir de ce qu'ils souhaitent, de ce qui les anime ;
 - L'importance de travailler au rythme des jeunes et d'avoir du temps pour co-construire les projets ;
 - L'équilibre entre le plaisir et les moments sérieux sont importants pour favoriser la participation ;
 - La nécessité d'adapter, de réorienter le projet en cours de route pour pouvoir rester connecté aux attentes des jeunes et de s'adapter aux éventuels changements, de se laisser une marge de manœuvre pour faire émerger la créativité et de ne pas se coincer dans des timings trop contraignants (ne pas trop cadenasser le projet dès le départ) ; le paradoxe avec les appels à projets est mis en exergue.
 - En termes de posture, l'importance pour le travailleur social de veiller à rendre son accueil plus chaleureux, à systématiser le tutoiement mutuel (même au sein d'un CPAS par exemple), etc. ;
 - Les pratiques innovantes qui visent à rentrer dans une logique d'engagement réciproque entre le jeune et le travailleur social et pas dans une logique de contrôle ou de supériorité (nouvelle utilisation du PIIS proposée par certains CPAS, (outil utilisé avec une dimension d'engagement mutuel et non de contrôle) ;
 - La nécessité de relever toutes les petites victoires et d'avancer autour de petits objectifs ;
 - Le bien-être des jeunes à mettre au cœur du processus ;
 - La mise en évidence de méthodologies/de moyens particulièrement adaptés pour favoriser la participation : le travail social de rue, les activités culturelles ; l'expression sous différentes formes... Tant de moyens de stimuler l'expression des besoins ;
 - L'indispensable maillage entre les services de différents secteurs pour accompagner au mieux les jeunes dans l'expression de leurs besoins ; dans le respect de ce qu'ils sont et ce qu'ils vivent (inclusion des plus vulnérables de tous les secteurs)
 - Les démarches participatives qui sont parfois plus porteuses lorsqu'elles ont un ancrage plus local, en lien direct avec le milieu de vie des jeunes ;
 - La délocalisation des actions via des services (bibliothèque, CPAS, maisons de quartiers)
- La délocalisation du travail : aller vers : travail de rue, bancs publics, social truck pour être au plus proches des préoccupations directes et plus palpables.

c) Considérations évoquées mais abordées dans d'autres chantiers :

- **l'articulation entre l'aide** contrainte, l'aide consentie et la prévention ;
- les considérations visant à améliorer les pratiques collaboratives entre différents services/secteurs lorsque celles-ci ne sont pas directement liées à des démarches participatives avec les jeunes ; le travail sur les améliorations nécessaires dans les conditions et des critères des appels à projets.

4. Journée 2 : Présentation - Ambassadeurs d'expression citoyenne.

Invités : Bruno DERBAIX et Hicham

a) Qu'a le jeune à gagner pour l'encourager à s'investir ? Que recherche t' il dans une action, dans un projet ?

- Emancipation,
- Transversalité,
- Education,
- Nouvelles expériences, prendre sa place par la parole
- Valorisation de lui-même, perspectives pour l'avenir et développement de ses compétences
- Essayer des choses,
- Possibilité d'avoir le choix,
- La participation est une proposition, avec une liberté d'action.

b) Que fait-on avec ceux qui n'en veulent pas ?

- Rejoindre une communauté est une proposition et non une obligation ;
- Il faut travailler sur les conditions en amont et rendre l'outil accessible, on peut y prendre part à tout moment : rendre l'accueil accessible, individualisé et chaleureux
- Faciliter les échanges avec l'autre ;
- L'agréable doit être au service de l'utile ; importance de donner du sens à l'action, sans quoi il n'y a pas d'investissement dans un projet ;
- Un moment de la vie propice à la participation (transition secondaire –supérieure),
- Assurer la mise en place des conditions de sécurité et de liberté pour s'autoriser à participer (laisser venir l'envie), après une période de participation par l'observation. L'espace-temps est dilaté. Il faut pouvoir laisser la liberté du moment de la participation et de la fréquence ;
- Ce sont les jeunes qui vont vers les jeunes ; ils incarnent ce qu'ils disent et invitent à l'émancipation (formation par les pairs)
- Quand les jeunes sont à la proposition, la verbalisation de la réponse a de l'impact, si cela doit être suivi dans les faits, il est important de ne pas vendre du rêve.
- Le principe de la prise de parole est un risque qui a du sens.

c) Le rapport égalitaire est-ce un objectif en soi ?

- Pas forcément, la place des jeunes est à définir et il faut nommer les rôles,

- Le volume de temps investi est propre à chacun, ...
- La reconnaissance mutuelle entre les jeunes et les adultes sans relation de supériorité ; complémentarité intergénérationnelle et renforcement mutuel sont les objectifs prioritaires ;
- Système de parrainage et de valorisation de chacun par la communauté ; plus-value pour leur parcours ; (ex. : passage du statut d'apprenti, à junior puis à senior, défini et accordé par les pairs) ;
- Participation basée sur le volontariat avec des possibilités de défraiement pour permettre d'avoir les moyens de participer et de s'engager dans les projets. (Parfois engagement contractuel avec rémunération et donc obligations à l'égard de la communauté.)
- Importance de la posture des coordinateurs : présence, accessibilité, respect de la parole du jeune, confiance et soutien dans développement des projets.

5. Journée 3 : Travaux pour faire le lien entre les avis des membres et les constats faits antérieurement :

a) Ce qui semble clair et partagé par tous

- **Conditions préalables nécessaires pour entamer un processus participatif**
 - **Ouvrir/multiplier les lieux d'accueil** pour les jeunes.
 - Il est nécessaire de faciliter/créer un relais organisé qui facilite la **transition**. Faciliter les transitions entre les services ;
 - Proposer un **accueil inconditionnel en toute égalité** personnalisé et chaleureux pour différents profils, âges,
 - Rejoindre la communauté est une proposition et non une obligation. La participation au projet n'est pas LA condition pour être accueilli.
 - **Multiplier les animations qui peuvent faciliter les interactions** avant de déboucher sur l'idée de développer un projet.
 - **Mettre en place dans des conditions de sécurité et de liberté** pour laisser au jeune la possibilité ou non de s'engager dans une activité, un projet, après une période de participation par l'observation. Permettre une participation à tout moment de l'évolution du projet.
 - **Lever les freins financiers** à la participation Ex : coût du transport.
 - **Aider les jeunes à prendre leur place par tous les moyens d'expression (parole, peinture,...) utiles quant à leurs attentes.** Leur parole aura de l'impact dès le départ.
 - Garder un équilibre entre le plaisir et l'utile. L'agréable doit être au service de l'utile ; importance de donner du sens à l'action, sans quoi il n'y a pas d'investissement dans un projet
 - **Se détacher de l'aspect formel de l'appel à projets** qui freine la participation des jeunes et enferme les professionnels.
 - **Différencier avec les jeunes les attentes et les besoins.**

- Du **point de vue spécifique de l'AJ**, du CPAS se libérer de cette étiquette négative auprès du public et améliorer la communication (faciliter le vocabulaire d'identification) en vue de plus de clarté sur les missions ;
- **Comment baliser la relation entre des jeunes et des professionnels (éducateurs, assistants sociaux ou autres), qu'ils soient issus du secteur de l'AJ ou non, dans une démarche participative ? Quels seraient les rôles, fonctions, statuts spécifiques de chacun pour maximiser la participation ?**
 - Identifier et instaurer les méthodes de positionnement et de questionnement communes pour rencontrer les jeunes et les intervenants de n'importe quel secteur afin de réfléchir à la mise en place d'une action de prévention.
 - Instaurer un **climat de confiance** et l'entretenir (garder le contact, création de lien, rester à l'écoute, ne pas mettre la pression...).
 - **Développer une relation de confiance entre les jeunes et les travailleurs sociaux** plutôt qu'une recherche absolue du rapport égalitaire en soi. Les pratiques innovantes qui visent à rentrer dans une **logique d'engagement réciproque, de reconnaissance et de renforcement mutuel, intergénérationnel entre le jeune et le travailleur social** et pas dans une logique de contrôle ou de supériorité (nouvelle utilisation du PIIS proposée par certains CPAS, (outil utilisé avec une dimension d'engagement mutuel et non de contrôle). Une **expérience commune positive** ayant rassemblé travailleurs sociaux et jeunes peut constituer un terrain fertile à la participation.
 - Il faut **définir la place et les rôles des jeunes et des adultes professionnels** ; le volume de temps investi appartient à chacun.
 - **Le professionnel** doit adapter sa posture :
 - Etre à l'écoute de ce que le jeune vient chercher
 - Présence, accessibilité, respect de la parole du jeune, confiance et soutien dans le jeune
 - Patience des professionnels, il faut savoir que la participation active du jeune n'est pas innée. Il faut **les accompagner et les encourager**. Cela implique le respect du rythme, de l'envie, de laisser la possibilité de la participation à tous (formes diverses) ;
 - Détachement des professionnels de leurs attentes propres mais aussi des contraintes formelles ou informelles (timing, critères appels à projets, subside,...)
 - Attention : le jeune a plus à perdre que le professionnel. La prise de risques n'est pas la même entre les deux. Prendre des risques mais pas à n'importe quel prix pour le jeune.
 - Il est de la **responsabilité des professionnels de soutenir au mieux les jeunes, de faire bouger les cadres, de multiplier les possibilités de soutien, d'accompagnement dans la transversalité, dans l'intersectorialité.**
 - **Au sein d'un même service les postures doivent être les mêmes** entre les différents travailleurs. (équité)
 - **Le jeune** recherche :

- Emancipation ;
 - Transversalité ;
 - Education ;
 - Nouvelles expériences ;
 - Valorisation de lui-même ;
 - Perspectives pour l'avenir et développement de ses compétences ;
 - Possibilité d'avoir le choix ;
 - La participation est une proposition, avec une liberté d'action.
- **Le cadre :**
- Il faut établir un cadre accueillant et chaleureux (le bon vivre).
 - Il faut définir le « Cadre du Bien Vivre Ensemble » durant le processus. Comment ? Par l'élaboration des règles de vie, via notamment la création d'une charte avec la participation du jeune, via des balises non négociables réfléchies ensemble et acceptées par tous ; équité et justice réparatrice.
- **Quels outils, quelles approches et méthodologies favorisent la participation aux différentes étapes du processus (analyse, construction d'un projet, mise en œuvre, diffusion, évaluation) de l'action ? En quoi la favorisent-ils ?**
- Pour répondre à cette question, nous devons comprendre que tous les outils doivent répondre à un concept de Co-construction, autrement dit, se trouver dans de la pédagogie participative ;
 - L'Ecole Citoyenne ;
 - Le P90 : projet scolaire qui consiste à réduire de 5 minutes chaque cours et de proposer 1X par semaine ½ journée d'activité récréative. Allier l'agréable et l'utile ;
 - Les conseils de participation ;
 - Ateliers d'expression dans les lieux de vie/rencontres des jeunes ;
 - Séjour en résidentiel (souvent utilisé en AMO) ;
 - Echelle de participation (peut être fluctuante et doit être évaluée suivant un rythme réfléchi au préalable selon le projet.) ;
 - Outils d'accessibilité et de visibilité des services ;
 - Méthodologie du feed-back régulier sur les effets (les nommer, les relever, les évaluer) ;
 - Privilégier le processus plutôt que le résultat escompté.
- **Comment limiter les potentielles frustrations ? Comment valoriser les victoires et les effets ? (qu'ils soient attendus ou non) d'une démarche de participation ?**
- **Favoriser la prise de conscience du réalisable et des limites. Ne pas vendre du rêve.** Définir les possibilités d'action et souligner les limites pour anticiper les

frustrations que le processus de participation peut générer et faire preuve de **pédagogie** vis-à-vis des jeunes à ce sujet.

- **Travailler pour rendre réalisable**, fonctionner par palier, définir les objectifs ; définir une temporalité faisable (fréquence des rencontres) ainsi qu'un délai raisonnable pour la réalisation du projet (durée) ;
- **Travailler pour rendre visible l'action**, autant que le résultat, et faire le bilan de manière continue, étape par étape ;
- **Relever les petites victoires** (victoires intermédiaires), **féliciter** les jeunes, **primes ou avantages supplémentaires** peut être une valorisation.

b) Ce qui reste encore confus, nébuleux pour certains/zones de tension et de désaccord :

- Tous les services ne disposent pas des moyens pour suivre ces prescriptions, recommandations.
- Pour rentrer un projet, on doit justifier le contenu à l'avance auprès des «décideurs» ; ce qui ne laisse pas beaucoup de place à l'expérimentation.
- Si on doit suivre les règles, si on veut «consommer» le subside à tout prix ; nous sommes plus dans le résultat que le processus.
- On n'a pas les mêmes possibilités de faire participer les jeunes d'où on travaille, cela dépend des moyens mis à disposition. Ex. : une cellule jeune d'un CPAS avec 85 dossiers à gérer/ AS.

c) Les questions qui restent en suspens :

- **Question 5** : Comment mesurer et évaluer la participation ?

Aborder dans les outils, questionnement à poursuivre.

d) Les points soulevés par les ambassadeurs, non repris dans nos travaux. Points à poursuivre ?

- **Système de pair -aide et de valorisation de chacun par la communauté** ; plus-value pour leur parcours ; (ex. : passage du statut d'apprenti, à junior puis à senior, défini et accordé par les pairs) ;
- **Participation basée sur le volontariat avec des possibilités de défraiement** pour permettre d'avoir les moyens de participer et de s'engager dans les projets. (Parfois engagement contractuel avec rémunération et donc obligations à l'égard de la communauté.)

6. Journée 5 : Formulation des recommandations

Les participants du chantier 4 ont formulé dix recommandations qui constituent des conditions nécessaires à l'émergence et au développement de dynamiques participatives. Ces recommandations s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec la pierre à casser qui avait été présentée lors la journée de lancement des assises de la prévention (13 mai 2022), pierre à casser qui énonçait différentes considérations notamment d'ordre méthodologique.

a) Permettre la mise en place de dispositifs qui privilégient le processus, le cheminement, plus que les résultats

Le chantier 4 invite les acteurs de terrain à s'autoriser à s'inscrire dans cette logique dite de propension. Les plus belles réussites se situent souvent dans des résultats périphériques, inattendus, qui n'avaient pas été anticipés, ceux qui surviennent en cheminant. Le fait de rester figé sur des résultats attendus et définis en amont peut nuire à l'accrochage des jeunes dans la durée et à leur participation. Le chantier 4 recommande également qu'au niveau politique et au niveau des administrations, on permette le financement de processus souples, qui s'adaptent aux besoins et au rythme des jeunes.

Destinataires : les professionnels de terrain, les administrations et pouvoirs subsidiaires.

b) Adapter les appels à projets pour se détacher de l'aspect formel, instrumental et aller vers un cadre plus souple, dans une logique de propension

Cette recommandation apparait comme une nécessité pour pouvoir mettre en place des dispositifs conformes à la première recommandation (cf. ci-dessus). Il est évident que l'octroi de financements publics nécessite un minimum de cadre. Ce cadre doit toutefois permettre une adaptation du projet en cours de route et veiller à ne pas exiger, s'il souhaite promouvoir la participation de jeunes, des résultats trop figés d'entrée de jeu.

Destinataires : les administrations et pouvoirs subsidiaires.

c) Poursuivre ou créer des activités, des lieux, des dispositifs qui permettent un accueil des jeunes à la fois sécurisant, libre, accessible, inconditionnel, informel, chaleureux et ludique, non conditionné par une éventuelle participation

Pour les participants du chantier 4, il s'agit de la base nécessaire à la construction de dynamiques participatives, sans pour autant rendre la participation obligatoire pour tous, ni exiger le même degré de participation de la part de tous.

Destinataires : les professionnels de terrain, les administrations et les pouvoirs subsidiaires.

d) Définir équitablement les rôles de chaque membre du groupe en vue de faciliter et d'encourager l'investissement de tous dans le projet, tout en tenant compte des compétences et ressources de chacun

Le groupe insiste sur la mise en place d'un climat de confiance et sur l'importance de la place du jeune au sein du projet. Concrètement, il s'agirait de considérer le jeune comme partenaire à part entière et plus comme un simple « public cible ». Le groupe souligne toutefois l'importance de ne pas forcer la participation et de ne pas attendre un investissement identique de la part de chacun.

Destinataires : Cette recommandation est davantage à destination des professionnels de terrain mais également du niveau politique, d'une part, aux divers cabinets ministériels tels que l'aide à la jeunesse, les sports et, d'autre part, à un échelon plus local comme dans les communes (PCS, CSL, ATL,...) et provinces.

e) Favoriser les dispositifs de soutien des pairs par les pairs dans un esprit de « bien vivre ensemble »

Cette recommandation peut être abordée aussi bien dans l'intra que dans l'extra-scolaire. Ces mécanismes doivent être réfléchis et mis en place dès le plus jeune âge des enfants, pour les conscientiser à la vie en société et contribuer à la construction du rôle actif qu'ils y jouent et y joueront.

Destinataires : cette recommandation est davantage à destination des professionnels.

f) Veiller à la posture du travailleur social (ou du professeur en milieu scolaire) qui doit favoriser la participation des jeunes et l'implication de tous (jeunes, familles et partenaires)

Le chantier 4 rappelle quelques fondamentaux pour asseoir cette posture :

- Développer son propre engagement et être conscient de sa responsabilité ;
- Adopter une posture d'humilité et de prudence ;
- Être conscient que, dans les projets développés, les jeunes ont parfois plus à perdre ou à gagner qu'eux, mesurer l'enjeu pour chacun ;
- Aller vers les jeunes, être proactif ;
- Vivre et partager des expériences avec les jeunes ;
- S'adapter à chaque jeune ;
- Développer différentes activités ;
- Diversifier les moyens d'expression ;
- ...

Le travailleur de terrain doit lui-même incarner la participation.

Destinataires : les professionnels de terrain mais également les écoles supérieures et les universités qui forment les futurs travailleurs sociaux, enseignants, etc.

g) (Se) donner les moyens de faciliter l'accès aux espaces de rencontre et d'échange existants et en développer d'autres au plus près des lieux de vie des jeunes

Trois principes fondamentaux au cœur de cette recommandation :

- **L'itinérance pour aller vers les jeunes les plus isolés :**
 - Renforcer l'itinérance des services tels que les AMO (au départ d'outils ou de méthodologies comme le travail social de rue, un bus, une camionnette, etc.) ;
 - Renforcer les partenariats entre services/secteurs qui permettent de délocaliser des activités et de mutualiser les lieux et des moyens ;
- **La régularité :**
 - Renforcer la régularité, la récurrence du lien aux jeunes de manière à installer une relation forte et de confiance ;
- **La proximité :**
 - Continuer à créer des services AMO et des antennes de services AMO déjà existants sur des territoires peu investis (notamment dans des zones rurales) ;
 - Limiter la taille des territoires couverts par des AMO pour renforcer le travail de proximité et éviter l'éparpillement (mieux vaut rencontrer 20 jeunes deux à trois fois par semaine sur un territoire plus restreint que de rencontrer 150 jeunes une fois par mois sur un territoire très vaste) ;
 - Permettre à certaines AMO de travailler à cheval sur deux divisions ou deux arrondissements si cela permet de restreindre le périmètre d'intervention (concerne les AMO qui se trouvent en bordure de division ou d'arrondissement).

Destinataires : les professionnels de terrain, les administrations et pouvoirs subsidiants. Des moyens complémentaires sont nécessaires pour augmenter les dynamiques préventives et participatives dans des zones moins bien desservies.

h) Dans certains projets nécessitant une participation et une implication plus soutenue de la part des jeunes, projets poursuivant un intérêt général, de société, rendant service à la collectivité, accorder un statut aux jeunes (de volontaire ou de jobiste) et permettre un défraiement ou une rémunération

L'objectif est de pouvoir valoriser la participation des jeunes dans certains cadres, sans pour autant généraliser l'idée d'un défraiement. Lorsque l'action des jeunes prend de l'ampleur et bénéficie à la collectivité, le défraiement pourrait être envisagé à un double niveau : d'une part le remboursement des frais liés à la mobilité pour permettre la participation à un projet et d'autre part le défraiement du bénévolat en tant que tel pour l'action déployée. Nous recommandons un cadre (juridique ?) pour

permettre une mise en œuvre équitable et sans équivoque de ce défraiement par rapport aux autres droits et revenus perçus par les jeunes (ex : RIS, PIIS, allocations familiales...).

Outre la question du défraiement, il paraît essentiel de permettre le remboursement des frais de déplacements des jeunes pour les encourager à participer à un projet, sans quoi des jeunes de zones plus rurales ou éloignées se trouveraient une nouvelle fois pénalisés.

Destinataires : cette recommandation est davantage à destination du politique, et plus particulièrement de la FWB, des régions et du niveau fédéral.

i) Aménager des espaces de concertation entre différents secteurs en y incluant la présence de jeunes et/ou favoriser la participation des jeunes, intégrer leur parole dans des instances de concertation intra et intersectorielle ainsi qu'au sein de chaque service (conseil d'administration ou assemblée générale des ASBL)

Il est recommandé d'envisager la présence/représentation de jeunes en qualité de témoins du vécu dans les espaces de concertation qu'ils soient spontanés ou institués :

- Comité de pilotage autour d'un projet ;
- Divers lieux de concertation intersectorielle ;
- Instances des ASBL qui s'adressent aux jeunes ;
- ...

Destinataires : les professionnels de terrain, les administrations et le niveau politique

j) Mettre en place une plateforme intersectorielle numérique attractive, intuitive et accessible, « user friendly », visant à promouvoir des projets existants incluant des jeunes

Il manque de vitrine sur ce qui se fait quotidiennement sur le terrain. Partir de l'existant peut permettre de se pencher sur des expériences, des collaborations et ainsi gagner du temps. Une telle plateforme donnerait également une forme de reconnaissance au travail accompli.

La condition sine qua non de la réussite de cette plateforme est la nécessité de la rendre pérenne dans le temps. Mais aussi d'allouer aux agents de la prévention, ou à d'autres acteurs issus de l'intersectorialité, les moyens humains et financiers suffisants pour la faire fonctionner. Le long terme a son importance, cette plateforme devrait devenir une référence tant pour les professionnels que pour des jeunes souhaitant s'investir dans des projets. Réfléchir à sa création n'est pas suffisant, il faut la faire vivre. S'appuyer sur des plateformes existantes pourrait être pertinent, pour autant qu'elles répondent aux attentes.

L'intérêt est aussi de permettre aux jeunes de s'investir dans une plateforme commune et ainsi de promouvoir leur participation à des projets.

Destinataires : cette recommandation est davantage à destination du politique, et plus particulièrement de la FWB, des régions, ainsi que de l'administration générale de l'aide à la jeunesse.

k) Développer l'immersion des professionnels pour développer, partager, mutualiser les outils et échanger quant aux pratiques favorisant la participation des jeunes.
(Vis ma vie)

Pour les participants du chantier 4, il faut souligner l'importance de faire percoler de manière transversale, intersectorielle et extra sectorielle les outils, les méthodologies et les pratiques et d'organiser et développer des pratiques d'immersion à travers les différents secteurs qui pratiquent avec et pour les jeunes.

Dans ce cadre, sont visés en priorité tout ce qui tient au développement de la « pair-aidance », de l'implication des jeunes et des témoins du vécu, ou autres expériences diverses et projets particuliers,...

Destinataires : les professionnels, les administrations et le niveau politique.

Fait à ARLON et NAMUR, le 13 février 2023 ;

Validé par les membres du chantier 4